

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 AVRIL 2008

Etaient présents : MM. THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON MMES ADAM BOUJU FOUBERT LEBOUCC
MM. DELAUNAY GRAND GUILLOUARD LEBRETON PICHEREAU RINGUENET-PECATE TRETON

1/ VOTE DES SUBVENTIONS 2008

<i>DESIGNATION DE L'ASSOCIATION</i>	2008
ACTE 53 (TROUPE THEATRALE LOCALE)	418
ACPG LOCAL LIGNIERES-ORGERES	152
AFN LOCAL LIGNIERES-ORGERES	152
AMICALE SAPEURS POMPIERS LIGNIERES-ORGERES	543
ASSOCIATION AUTONOME PARENTS ELEVES COLLEGE CARROUGES (25 élèves)	275
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	111
ASSOCIATION PARENTS D'ENFANTS INADAPTES	64
ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE PUBLIQUE	733
ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS CARROUGES	94
CFA BATIMENTS ALENCON (3 élèves)	63
CLUB DES RETROUVAILLES LIGNIERES-ORGERES	105
CHAMBRE DES METIERS DE LA MAYENE (1 élève à 20€)	21
COLLEGE N.D LA FERTE-MACE (6 élèves)	66
COMITE DES FETES	2537
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PUBLIQUE	280
CROIX D'OR LA FERTE-MACE	56
ECOLE N.D DE LOURDES LIGNIERES-ORGERES	6780
G.O.A DES AVALOIRS	23
GAULE CALAISIEUNE	86
GROUPEMENT DEFENSE DES CULTURES	320
JEUNESSE ASSOCIATION ACTIVITES JEUNES	1660
JEUNESSE ASSOCIATION FOOTBALL	1928
JEUNESSE ASSOCIATION SECTION GYMNASTIQUE (subvention exceptionnelle +200)	722
LA SENTINE	105
LIGUE CONTRE LE CANCER DE LA MAYENNE	209
MAISON FAMILIALE RURALE DE PRE-EN-PAIL (1 élève)	11
MUTUELLE COUPS DURS LIGNIERES-ORGERES	27
SECOURS POPULAIRE DE PRE-EN-PAIL	63
SOCIETE DE CHASSE LOCALE LIGNIERES-ORGERES	141
SYNDICAT INITIATIVE JAVRON LES CHAPELLES	63
TOTAL	17.808

2/ AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR UNE DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DU S.D.E.G.M AUX FRAIS D'EXTENSION ELECTRIQUE D'UNE FUTURE MAISON D'HABITATION AU LIEU-DIT L'ETRE AU ROY ET A LA COURTIENIERE.

Les membres du Conseil Municipal refusent de prendre en charge les frais d'extension (2.750,00 €) du réseau électrique pour une nouvelle construction au village de l'Étre au Roy – ces frais sont laissés à la charge des demandeurs. M. le Maire a précisé que le certificat d'urbanisme est positif.

Les membres du Conseil Municipal refusent de prendre en charge les frais d'extension (1.815,00 €) du réseau électrique pour une nouvelle construction au village de la Courtinière – ces frais sont laissés à la charge des demandeurs. M. le Maire a précisé que le certificat d'urbanisme pour ce projet est négatif.

3/ ETUDE DES PROJETS DE BUDGET PRIMITIF 2008

Lecture des budgets (Commune, Service des Eaux, Service de l'Assainissement et du Centre Communal d'Action Sociale) a été donnée aux membres du Conseil Municipal. Les budgets seront votés le 9 avril 2008.

4/ QUESTIONS DIVERSES

- Modification éventuelle des horaires d'ouverture de l'agence postale communale,

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, que l'agent en charge de l'Agence Postale Communale a sollicité une modification des horaires d'ouverture afin de ne plus travailler l'après-midi, mais en conservant le même nombre d'heure d'ouverture qu'actuellement soit 15 heures par semaine. Les membres du Conseil Municipal ont rejeté cette demande estimant qu'il est nécessaire de maintenir des heures d'ouverture au public l'après-midi.

- Eclairage du parking de la salle des fêtes lors des soirées,

Les soirées organisées dans la salle des fêtes s'achèvent, en général, après 23 heures et comme l'éclairage public du bourg s'éteint à 23 heures 00, le parking de la salle des fêtes se trouve donc plongé dans le noir. Il sera vu avec une entreprise d'électricité s'il n'est pas possible d'installer un éclairage supplémentaire.

- Chemin de l'Ormière,

Il a été fait remarqué qu'un chemin communal au village de l'Ormière était plus ou moins fermé par une clôture de fil de fer. Il sera rappelé qu'il est interdit de fermer à la circulation les chemins communaux.

Fait à Lignières-Orgères, le 3 avril 2008

Le Maire,

Jean-Luc THOMAS